

Poursuite no

Série no

Réquisition d'extrait détaillé du registre foncier

Recommandé

Au bureau du Registre foncier de

Nous vous prions de nous faire tenir un extrait du registre foncier relativement à l'immeuble

inscrit au nom de

L'extrait mentionnera:

- a) la description exacte de l'immeuble;
- b) tous les droits de gage grevant l'immeuble (y compris les cases libres), avec indication du genre et du montant, de la date de constitution, du nom et domicile des créanciers et de leurs représentants, des clauses relatives aux intérêts et au remboursement;
- c) pour autant qu'on peut le constater par le registre foncier, ou le registre des créanciers, le nom et le domicile de ceux qui possèdent des droits de gage ou d'usufruit sur les créances hypothécaires, ainsi que le nom et le domicile de leurs représentants;
- d) les droits personnels annotés (droits d'emption, de préemption et de réméré, loyers et fermages), les restrictions du droit d'aliéner et les inscriptions provisoires (art. 959–961 CC), ainsi que les restrictions de la propriété fondées sur le droit public et inscrites conformément à l'art. 962 CC;
- e) les servitudes et charges foncières grevant l'immeuble, avec indication des bénéficiaires et fonds dominants, ainsi que la date de constitution;
- f) les droits (servitudes, charges foncières) constitués en faveur de l'immeuble.

S'il s'agit d'une part de copropriété, l'extrait donnera également des renseignements sur l'immeuble entier. Seront en outre indiqués dans l'extrait les noms, prénoms et domiciles des autres copropriétaires, ainsi que leurs quotes-parts, respectivement leurs parts.

Lieu et date

**Office des poursuites
Office des faillites**